



## RÉACTION AU DISCOURS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE

### MINISTRE

Trois mois après le premier tour des élections législatives, un Premier ministre s'est enfin présenté aujourd'hui devant l'Assemblée nationale et les représentants de la Nation pour sa déclaration de politique générale.

Nous n'avons aucune attente vis-à-vis de ce gouvernement qui est une coalition de ceux qui ont perdu les élections. Un gouvernement sans majorité et qui doit son existence à la bienveillance de l'extrême-droite.

Nous n'avons vu, dans les propos du Premier ministre, aucun changement de cap, ni alternance, ni cohabitation. C'est la continuation du macronisme dans sa part la plus à droite, la plus réactionnaire et à tout dire la plus exaltée avec un sentiment de retour dans les années 70.

Alors que nous vivons une situation politique et institutionnelle inédite, nous avons assisté à un discours de politique générale d'une banalité confondante. Aucune prise en compte du vote des Français et de leurs préoccupations.

Rien ou si peu sur la question du pouvoir d'achat : le 1er ministre se réjouit de l'augmentation de 2% du SMIC. C'est obligatoire. Il l'avance du mois de janvier au mois de novembre mais ce n'est pas ça qui va changer la vie de millions de personnes qui n'ont que leur travail pour vivre ; sur la réforme des retraites : des corrections renvoyées à une négociation ; sur la justice fiscale : des contributions exceptionnelles pour des injustices qui, elles, sont bien structurelles ; sur le logement : des mesures insuffisantes alors qu'il s'agit d'une urgence fondamentale ! C'est définitivement la poursuite du macronisme !

Sur les questions budgétaires, qui devaient être au cœur de sa déclaration de politique générale, Michel Barnier a totalement « noyé le poisson ». Il a commencé son discours sur la gravité de la situation, nous a promis une baisse drastique des dépenses publiques... sans nous dire lesquelles ! Cela promet une cure d'austérité lors de la présentation du budget la semaine prochaine.

Plus que jamais, nous contestons ce gouvernement comme son projet politique car nous considérons qu'il ne respecte pas la volonté des Français telle qu'ils l'ont exprimée au suffrage universel direct.

Si nous choisissons, en conscience et en responsabilité, de provoquer dans quelques jours un vote de défiance c'est parce que c'est notre devoir démocratique le plus élémentaire de le faire.

J'ai pu exprimer cette position au micro de France Bleu Béarn le mercredi 2 octobre dernier. Retrouvez mon interview en cliquant ci-après :

[MON INTERVIEW](#)

Notre président de groupe, Boris Vallaud, a porté la voix des socialistes à la tribune. Pour visionner son intervention, cliquez ci-dessous :

[DISCOURS DE BORIS VALLAUD](#)

## À RETROUVER SUR MON SITE : RÉACTION À LA NOMINATION DU GOUVERNEMENT

[LIRE L'ARTICLE](#)

## RÉFORME DES RETRAITES : L'ARNAQUE DU RN !

La proposition de loi du Rassemblement national abrogeant la réforme des retraites repose sur un triple mensonge. Seule la gauche peut permettre à une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites d'entrer définitivement en vigueur.

Un mensonge politique. Le premier rendez-vous pour abroger la réforme des retraites, c'est la motion de censure contre le gouvernement de Michel Barnier. En refusant de voter la censure la semaine prochaine, le Rassemblement national permettrait la poursuite de la politique d'Emmanuel Macron et la mise en œuvre de sa réforme des retraites, qui se traduira très concrètement par des articles dans le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Un mensonge institutionnel. Le RN ne disposant pas de groupe au Sénat, il n'a aucun levier pour y assurer l'examen de sa proposition de loi. Autrement dit, ce texte, même voté à l'Assemblée nationale, ne pourrait jamais entrer en vigueur. C'est un coup de communication sans lendemain.

Un mensonge social. Après avoir été totalement absent de la mobilisation et du débat parlementaire contre la retraite à 64 ans, le RN a tergiversé pendant toute la campagne des législatives sur ce sujet, Jordan Bardella allant jusqu'à proposer la retraite à 66 ans comme son allié Eric Ciotti.

Plutôt que de mentir aux électrices et électeurs, les députées et députés socialistes et apparentés préfèrent donner les meilleures chances à l'abrogation de la réforme des retraites d'aboutir.

C'est pourquoi nous proposerons en octobre une abrogation de cette réforme lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale (PLFSS) qui sera examiné avant la niche du RN et fera toute la "navette parlementaire" avant la fin de l'année, il est donc le véhicule législatif adéquat pour tenter d'abroger cette réforme.

Si le gouvernement mettait fin aux débats sur le PLFSS en utilisant le 49.3, nous utiliserons la première journée réservée à un groupe de gauche à l'Assemblée nationale afin de faire voter une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites commune à la gauche.

En lien avec nos collègues sénateurs, nous pourrions ensuite inscrire cette proposition de loi dans une journée réservée à l'un des trois groupes de gauche au Sénat au début de l'année 2025.

Seule la gauche peut permettre à une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites d'entrer définitivement en vigueur.

En juillet dernier, nous avons toutes et tous été élus dans le cadre du front républicain et en proposant l'abrogation de cette réforme. Nous restons ainsi fidèles à notre ligne de conduite et aux conditions de notre élection.

## LA RENTRÉE DU LOGEMENT

Les sujets de logement ont été au cœur de la rentrée parlementaire et politique.

Avec la nomination de Valérie Létard, le logement retrouve un ministère de plein exercice. Je ne peux que m'en réjouir. Face à la crise, il est urgent de fléchir la fiscalité vers le logement longue durée, de favoriser le logement principal par des outils de régulation, de protéger les locataires en luttant contre les pratiques frauduleuses. À plus long terme, il faut renouer avec le logement social, soutenir nos maîtres bâtisseurs, mieux accompagner l'accession à la propriété et la rénovation énergétique.

Il faut que l'Élysée et Bercy cessent de penser la politique du logement uniquement comme une dépense.

C'est un investissement qui rapporte aux finances publiques, soutient l'économie et permet la cohésion sociale et territoriale. J'ai eu l'occasion de défendre ces priorités à plusieurs reprises au cours du mois.

D'abord, à Bunus, à l'occasion des entretiens d'Inxausetta. J'ai eu l'occasion d'intervenir lors de la table ronde « À quelles conditions le logement pourrait-il être un sujet transpartisan ? ». Nous avons ainsi échangé sur le logement social, la garantie universelle des loyers, prêt à taux zéro pour les primo-accédants...

Je me suis ensuite rendu au siège de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour échanger avec son président et mes collègues parlementaires et, le lendemain, à la convention nationale du Pôle Habitat pour un table ronde politique " Habiter c'est vivre : ensemble, mobilisés pour le logement ! ».

Enfin, je me suis rendu les 25 et 26 septembre, au Congrès HLM de l'Union sociale pour l'habitat à Montpellier où je suis intervenu lors de la plénière de clôture. Ce fut notamment l'occasion de faire le point sur mes travaux pour la régulation des meublés touristiques qui devraient aboutir très prochainement et de présenter les mesures d'urgence des socialistes à la nouvelle ministre.



## LA RENTRÉE DES COMMISSIONS : MA QUESTION À LA DIRECTRICE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU SUJET DES LANGUES TERRITORIALES

J'ai interrogé, mercredi 18 septembre, la Directrice générale de l'Enseignement scolaire sur les ambitions de l'État en matière d'enseignement des langues territoriales. Sa réponse timorée ne semble pas à la hauteur des attentes exprimées sur le terrain.

Bien que la suspension de la décision administrative du 20 novembre 2023 interdisant la traduction des sujets du diplôme national du brevet (DNB) en langues régionales en avril 2024 soit un bon signal, d'autres problèmes persistent. En effet, actuellement, pour le DNB, seuls les élèves des filières immersives associatives peuvent présenter l'épreuve de sciences dans une langue territoriale. Les élèves scolarisés dans des filières bilingues publiques ou confessionnelles n'en ont toujours pas le droit.

En ce qui concerne le baccalauréat, une circulaire de décembre 2021 a rétabli la possibilité de présenter des épreuves en langues régionales qui avait disparu avec la réforme de 2018. Mais, en l'absence de décision ministérielle précisant les épreuves concernées, les élèves demeurent dans l'incapacité pratique de composer en langues régionales.

Au-delà de la question des examens, une action gouvernementale se fait également attendre du côté de la généralisation de l'enseignement des langues régionales à tous les élèves d'un territoire qui le souhaitent prévue par la loi Molac de 2021. Depuis cette date, sans moyens débloqués, aucune mesure concrète n'a été déployée.

Malgré des avancées législatives bienvenues, l'enseignement des langues régionales reste dans une situation de très grande précarité. Tantôt remises en question par une circulaire, tantôt obérées par un manque de moyens, ces avancées peinent à se traduire en actes. Sans révision constitutionnelle, le statut des langues régionales demeurera incertain. C'est en ce sens que j'ai questionné la Directrice générale de l'Enseignement scolaire sur sa feuille de route. Il faut en finir avec les attermoissements.

Il est temps d'agir concrètement. Nos territoires, et notamment les jeunes qui y habitent, attendent que l'apprentissage des langues territoriales soit sécurisé par la loi et effectif.

[VOIR MON INTERVENTION](#)

## RENCONTRE AVEC DES REPRÉSENTANTS KANAKS

Nous avons rencontré, avec mes collègues socialistes, des représentants kanaks afin d'aborder avec eux les enjeux politiques, économiques et sociaux brûlants. Il est urgent que l'État assume ses responsabilités, renouer le dialogue pour construire une paix durable.



## EN CIRCONSCRIPTION

### SITUATION EN VALLÉE D'ASPE

Depuis le samedi 07 septembre, nous sommes avec les services de l'État, de la CCHB, de la ville d'Oloron, du département et de la région aux côtés des habitants et des élus de la vallée d'Aspe.

Merci aussi différents services de secours, aux entrepreux locales et bénévoles pour leur investissement sur les différents chantiers et les nombreux gestes de solidarité.

Le travail reste immense pour penser les stigmates dans les villages, les estives et sur les routes.

État des lieux des dégâts, démarches administratives, assurances, fonds d'indemnités, travaux d'envergure, nous resterons mobilisés pour accompagner au plus haut niveau la vallée.

En ce sens, avec ma collègue sénatrice Frédérique Espagnac, nous avons saisi le Premier Ministre sur la situation en Vallée d'Aspe.

Dans l'immédiat, pour permettre le recours aux services de l'armée, notamment de nos forces aériennes, pour venir en aide aux bergers encore bloqués en estives avec leurs bêtes et leur matériel. Puis, pour permettre le déblocage de moyens financiers pour permettre d'engager les lourds travaux de réhabilitation sans reste à charge pour les communes. Mais aussi profiter des travaux conséquents sur la RN134 pour faire aboutir les mesures permettant de réguler le trafic des poids lourds de plus en plus important et inadapté. Nous avons sensibilisé le nouveau ministre des Transports à ce sujet.

Nous serons également attentifs aux procédures d'assurance pour les habitants.

[RETROUVEZ LE COURRIER ICI](#)

## NOTRE AGRICULTURE FACE AUX ÉPIDÉMIES

Nous/territoires connaissent une succession inédite d'épizooties et le monde de l'élevage fait aujourd'hui face à une grave crise sanitaire. En Béarn comme au Pays basque, je suis, depuis ma première élection, aux côtés de nos éleveurs pour les accompagner dans les épreuves qu'ils traversent.

Avec l'ensemble de mes collègues socialistes, nous avons interpellé la nouvelle ministre de l'Agriculture et lui avons fait quatre propositions pour sortir de la crise.

[RETROUVEZ LE COURRIER ICI](#)

## RÉCAP' CIRCO'

Plongée dans l'agenda d'un député : retour sur mes déplacements et rencontres du mois de septembre !



# BILAN

# SEPTEMBRE

## EN CIRCONSCRIPTION

Rendez-vous à la permanence	02/09	05/09	Point de rentrée scolaire à Oloron Sainte-Marie - Obsèques de Jean-Étienne Gaillat - Échanges avec les Jeunes Agriculteurs 64
Rendez-vous avec la direction de l'Hôpital d'Oloron - Visite de la coopérative Mendikoa à Mauléon - Rendez-vous avec la CGT Bois et Aménagement	06/09	07/09	Cellulose de la Vallée d'Aspe - Garburade
Réunion de municipalité à Oloron - Comité de pilotage sénateur en Vallée d'Aspe	09/09	13/09	Rendez-vous à la permanence - Échanges avec la FDSEA au sujet de l'élevage laitier
Fête des associations à Oloron Sainte-Marie - Inauguration du fronton et de la maison Etekeoparea à Menditte - Match du HBCCO	14/09	16/09	Rendez-vous avec la Banque Alimentaire Béarn & Soule - Comité de pilotage sénateur en Vallée d'Aspe
Réunion de majorité du conseil municipal d'Oloron Sainte-Marie en visio	18/09	21/09	Rendez-vous avec la mairie de Saint-Esteben - Fête de la transhumance à Licq-Athérey - Ouverture de la saison culturelle de l'espace Jéliote à Oloron
Fête des berges à Aramits	22/09	23/09	Rendez-vous avec l'association Autisme Béarn - Comité pastoralisme ours à la préfecture
Événement consacré aux achats responsables organisé par l'association AIMA à Sauveterre	27/09	28/09	Assemblée de l'ADEM 64 à Lanne-en-Barétous - Rendez-vous à la permanence - Pastorale à Geüs
Les virades de l'espoir à Oloron	29/09	30/09	Rendez-vous avec le personnel de l'hôpital d'Oloron - Échanges avec Domofrance - Rencontre autour de l'ACFP Ossau Iraty à Espelette

**• Rendez-vous individuels, associatifs et syndicaux à la permanence**



[f](#) [t](#) [o](#) [y](#)

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).